

BP – BREVET PROFESSIONNEL

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS - EN ALTERNANCE

Niveau 4 (niveau Bac)

Taux d'obtention N-1 : 93%



Cette formation professionnelle, en deux ans, dispense une connaissance approfondie des métiers de la filière « aménagements paysagers ». Elle facilite l'insertion professionnelle dans les entreprises de paysage ou les collectivités territoriales.

Ce diplôme national, délivré par le Ministère de l'Agriculture, atteste d'une qualification professionnelle. Il est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles et classé au niveau 4.

Les + de l'École Du Breuil :

- La reconnaissance des végétaux (mention spéciale délivrée par l'école)
- « Intégrer une activité d'éco-pâturage en milieu urbain ou péri-urbain », un module spécifique qui présente les apports de la faune et notamment l'éco-pâturage, pour une gestion plus écologique des jardins.
- Voyages d'étude, et possibilité de stages et d'échanges en mobilité internationale

ADMISSION

Public visé

Jeunes de 16 à 29 ans à la signature du contrat d'apprentissage
Pour les plus de 30 ans, possibilité de signer un contrat de professionnalisation

Pré-requis

- Avoir un diplôme de niveau 5 minimum (ou titre) enregistré au RNCP
- Ou avoir un an d'expérience en paysage, à temps plein, ou 3 ans dans un autre domaine
- Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Sélection

- Inscription de décembre à septembre
- Admission sur dossier et entretien d'avril à septembre
- Information collective, test écrit et entretien de positionnement

Nombre de places 24 places

STRUCTURE DE LA FORMATION

Durée des études : 2 ans

Objectifs

Se former au métier d'ouvrier paysagiste hautement qualifié ou chef d'équipe, en maîtrisant les savoirs et savoirs-faire, nécessaires pour organiser les chantiers de paysage et réaliser et entretenir la végétation et les infrastructures des jardins, parcs et espaces verts privés ou publics

Organisation

- Au centre de formation : 800 heures de formation sur 2 années scolaires soit 23 semaines
- Rythme d'alternance : 3 semaines en entreprise et 1 semaine au CFA
- Lieu de la formation : École Du Breuil, Route de la ferme, 75012 Paris
- Horaires : 35h/semaine du lundi au vendredi entre 8 h et 17 h





ARCHITECTURE DE LA FORMATION

Alternance de cours théoriques et de travaux pratiques sur le domaine de l'École Du Breuil et en chantier-école.

Formation en 6 Unités Capitalisables. Chaque Unité Capitalisable est un bloc de compétences.

UC

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • C1 : Caractéristiques du travail et positionnement professionnel • C2 : Organisation de chantier. Techniques d'entretien et de création • C3 : Réalisation de travaux d'entretien | <ul style="list-style-type: none"> • C4 : Création végétale • C5 : Réalisation d'infrastructures • C6 : Intégrer une activité d'éco-pâturage en milieu urbain ou péri-urbain |
|---|---|

PASSERELLES ET EQUIVALENCES

Ce diplôme est de même niveau qu'un Bac Professionnel.

Des validations d'acquis académiques (VAA) sont possibles avec certains diplômes de niveau équivalent ou supérieur ainsi que le BPA.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Passage des 6 Unités Capitalisables durant les 2 ans, sous forme de situations professionnelles d'évaluation.

Si, à l'issue de la formation, les 6 Unités Capitalisables ne sont pas acquises, les apprenants ont 5 ans pour repasser la ou les UC non obtenues dans un centre proposant la formation.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

Ce niveau permet de poursuivre des études en BTSA ou vers certains certificats de spécialisation.

Le BP délivre une formation d'ouvrier jardinier hautement qualifié. Il amène à des postes :

- Dans les entreprises du secteur du paysage
- Dans les collectivités territoriales
- Facilité d'embauche au sein de la Direction des Espaces Verts de la Ville de Paris

TARIF

La formation est gratuite pour les apprentis, ce sont les employeurs qui la prennent en charge.

CONTACT

• Standard : 01 53 66 14 00 • Directeur adjoint formation continue et apprentissage : Renaud BRUNEL - renaud.brunel@paris.fr • Secrétariat du CFA : estelle.gobert@paris.fr

INSCRIPTION

Fiche à télécharger sur le site internet de l'école : <https://www.ecoledubreuil.fr/jeunes/pour-qui-et-comment-sinscrire/formations-en-alternance/>

Envoyer la fiche complétée et les documents demandés à : inscription.edb@paris.fr

Pour toute information concernant l'accessibilité du site et des formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter Mme Zahia ZENASNI : zahia.zenasni@paris.fr

L'École Du Breuil accompagne ses apprenants pour s'engager dans un projet de mobilité européenne et internationale. Pour toute information, merci de contacter : ana.manso@paris.fr